Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 029-212902639-20260605-D2026_040-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
**COMMUNE DE SAINT-SEGAL**

Nombre de membres
En exercice : 15
Présents : 14
Absents : 2
Pouvoirs : 2
Pour : 15
Contre : -
Abstention : -

Date de la convocation :
27 mai 2026
Date d'affichage de la convocation :
27 mai 2026
Date de la publication et d'affichage de la délibération :
10 juin 2026

# EXTRAIT
# REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
# DU CONSEIL MUNICIPAL

.....

## Séance du 5 juin 2026

.....

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin à 19 heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal à la mairie de Saint-Ségal, sous la présidence de M. Frédéric DRELON, Maire.

Etaient présents : FREDERIC DRELON, ISABELLE LEJEUNE, JEAN-MARC L'HOURS, ANNAICK MORVAN, DOMINIQUE BLANCHON, YANN BOTREL, MARYVONNE BLONDEAU, MICHEL ADENYS, VIRGINIE SALAUN, KEVIN GENDRON, ANNETTE LE NEST, REGIS LE SAUX, TANGI GOURLAY
Etaient absents : CLAUDE GUERIN, MARINE MIHALEVICH
Procurations : CLAUDE GUERIN à ISABELLE LEJEUNE, MARINE MIHALEVICH à FREDERIC DRELON
Secrétaire de séance : JEAN-MARC L'HOURS

**Délibération N°2026/040**
**MUTUELLE COMMUNALE : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC GROUPAMA**

La commune de SAINT-SEGAL souhaite renouveler la convention de mutuelle communale.

Cela donne aux habitants la possibilité de souscrire une complémentaire santé à des conditions et des tarifs préférentiels et sans ajouter de charge financière à notre commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DONNE SON ACCORD** pour le renouvellement de la convention avec GROUPAMA
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches et signer tous les documents afférents à cette affaire.

***Vote : Unanimité***

Fait à Saint-Ségal, le 5 juin 2026

| | |
|---|---|
| Le Maire, | Le secrétaire de séance |
| Frédéric DRELON | Jean-Marc L'HOURS |